

ASSISTANT DE GESTION FINANCIERE COMPTABLE ET BUDGETAIRE

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction des Finances : rattaché directement auprès du Directeur des Finances de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

Service : Direction des Finances - Missions transversales et globales d'accompagnement du Directeur des Finances

Fonction d'encadrement ~~OUI~~ NON

Raisons d'être du poste : La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin s'est dotée d'un "projet de territoire" en cours d'actualisation. Celui-ci participera à la fixation des grandes priorités & des grands enjeux de transformation du territoire pour les 10 ou 15 prochaines années. Ce renforcement de la pertinence de l'intervention et du développement de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, s'accompagne d'un renforcement des ses compétences techniques dans tous les champs de compétences actuels ou ceux de demain. Les moyens financiers à disposition de l'Agglomération pour mettre en oeuvre ce projet de territoire actualisé, devront être garantis, si ce n'est consolidés.

Pour y parvenir, la Direction des Finances doit poursuivre sa moderniser, la montée en compétences de ses collaborateurs, l'optimisation, la pertinence, et la performance de ses outils et procédures. Dans cette perspective 3 chantiers importants ont été retenus, sur lesquels de nouveaux efforts doivent être consentis :

- La fiabilisation des comptes publics locaux & la qualité comptable dans une perspective de certification des comptes publics locaux
- La modernisation de la procédure de préparation & d'élaboration des budgets
- Un renforcement du suivi d'axes stratégiques d'analyse financière de certaines politiques publiques

Ces chantiers sont pilotés par le Directeur des finances, qui désire disposer de l'appui technique transversal d'un apprenti, exerçant les fonctions de chargé de mission, auprès de la Direction des Finances.

MISSIONS :

Mission globale & transversale d'accompagnement du Directeur des Finances & de ses 3 cadres intermédiaires, notamment autour des 3 axes prioritaires identifiés ci-dessus à savoir :

- La certification des comptes publics locaux : concrètement il s'agit d'améliorer et de renforcer la fiabilisation des comptes publics locaux & la qualité comptable, à partir des observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes ou la DDFIP.
- La modernisation de la procédure de préparation & d'élaboration des budgets : concrètement il s'agit de rendre l'intégralité du processus de préparation budgétaire plus efficace & pertinent, notamment en décentralisant sa préparation au plus près des Directions opérationnelles, en optimisant l'utilisation du progiciel de gestion financière, en stabilisant les outils & requêtes d'analyse, à disposition de l'équipe de Direction Générale, et des Directeurs opérationnels.
- Un renforcement du suivi d'axes stratégiques d'analyse financière de certaines politiques publiques

Plus largement, l'apprenti "chargé de mission", accompagnera le cas échéant, le Directeur des Finances sur la globalité de son champ d'intervention, au gré des actualités, & priorités, de la Direction, et plus globalement, de l'Agglomération.

Il sera accompagné & formé progressivement, tout au long de son apprentissage, en lien directe avec le Directeur des Finances, et/ou ses cadres intermédiaires.

PRE REQUIS :

- Bac + 3 en comptabilité - gestion, ou management des collectivités, ou droit des collectivités, ou sciences politiques.
- Intérêt marqué pour la fonction publique territoriale et les notions de territoires, ou de bassin de vie
- Motivation réelle pour l'action et la recherche d'utilité collective au travail
- Capacité à collaborer et travailler en équipe, en mode projet, et de manière transversale
- Bonne posture professionnelle
- Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle et bonne capacité d'adaptation
- bonne maîtrise des outils informatiques

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Horaires classiques de bureau, du lundi au vendredi, avec possibilité (très limitée) de quelques réunions en dehors des horaires habituels.

Lieu de travail : Siège de la CALL- 21, rue Marcel Sembat

Horaires : Selon le protocole d'accord portant sur l'organisation de travail.